Conseiller ou conseillère, Finances personnelles

Référence	R2614054
Lieux	Shawinigan
Province	Québec
Publication	19 novembre 2026
Statut	Permanent · Temps plein
Mode de travail	Hybride
Fin d’affichage	3 décembre 2026
Famille d’emplois	Services aux membres et clients - vente

Le poste

La Caisse Desjardins du Centre-de-la-Maurice recherche un conseiller en finances personnelles pour soutenir ses clients. Quel sera votre rôle ? En tant que conseiller, vous établissez une relation de confiance avec les membres et les clients pour comprendre leurs besoins et assurer leur satisfaction. Vous les accompagnez dans leurs décisions financières en leur offrant des conseils personnalisés et des solutions adaptées pour atteindre leurs objectifs. Vous êtes responsable d'un portefeuille composé de particuliers et de chefs d'entreprise, avec lesquels vous développez un lien privilégié. Vous offrez des produits liés à l'épargne, au crédit et à la protection, tout en gardant à l'esprit les résultats à atteindre. Votre expertise vous permet d'équilibrer la satisfaction de la clientèle, les objectifs de trésorerie, la gestion des risques et la rentabilité. Vous travaillez avec différents partenaires et experts pour fournir des stratégies complètes et adaptées aux besoins de chaque client.

Responsabilités

- Conseiller les membres et les clients sur les meilleures stratégies et convenir des résultats escomptés.
- Agir à titre de gestionnaire des relations d'affaires, évaluer la satisfaction et la qualité du service, surveiller et recommander les améliorations nécessaires.
- Restez à l'affût des nouvelles financières, des tendances du marché et des meilleures pratiques dans votre domaine d'activité.
- Exécuter diverses activités de représentation et participer à la présence dans la communauté.

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

Profil recherché

- Baccalauréat dans une discipline appropriée.
- Expérience requise : au moins une année d’expérience pertinente.
- Une autre combinaison pertinente d’études et d’expérience peut également être considérée.
- Certificat de représentant en épargne collective – Autorité des marchés financiers.
- Le poste exige le français.
- Connaissance de l'évolution actuelle des finances, de l'économie, de la politique et de la législation.
- Connaissance de tous les produits et services offerts aux membres de la Caisse, ainsi que de ceux offerts par les centres Desjardins Entreprises, les composantes et les réseaux de distribution de Desjardins et de concurrence.
- Connaissance de la gestion de la dette.
- Connaissances et concepts sur la conformité aux lois sur la distribution des produits et services financiers.
- Connaissance de la philosophie et du fonctionnement d'une coopérative de services financiers.
- Connaissance des politiques, des lois et des normes relatives aux produits et services offerts par la Caisse Connaissance du processus opérationnel et des normes de service Desjardins.
- Connaissance des techniques d'évaluation et de suivi d'une demande de financement aux particuliers.
- Pouvoir se rendre dans les différents centres de service de la Caisse Desjardins du Centre-de-la-Mauricie.
- Disponibilité au travail du lundi au vendredi incluant une soirée.

Accueillir les différences, apprendre avec souplesse, privilégier les besoins de la clientèle, agir avec initiative, entretenir de bonnes relations et chercher à atteindre les résultats attendus.

Avantages

- Rémunération concurrentielle avec prime versée annuellement.
- Dès la première année, 4 semaines de vacances à prendre avec souplesse.
- Un régime à prestations déterminées procure un revenu stable et prévisible pendant la retraite.
- Couverture d’assurance collective avec accès à la télémédecine.
- Frais admissibles remboursés pour la santé, le bien-être et le matériel de travail à distance.

Les conditions d’admissibilité déterminent les avantages offerts.

Conditions

Les dispositions syndicales s’appliquent selon l’admissibilité.

Équité et accessibilité

Desjardins veut offrir un milieu de travail inclusif où chaque personne est reconnue et valorisée. L’employeur pratique la tolérance zéro envers toute discrimination et souhaite que les équipes représentent la diversité de ses membres, de sa clientèle et des collectivités desservies.

Les personnes qui ont besoin d’adaptations pour le recrutement ou pour le poste peuvent en aviser Desjardins. Des mesures peuvent être demandées à toutes les étapes du recrutement.

Pour postuler, recherchez la réquisition R2614054 dans le portail Carrières de Desjardins.

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™